



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise agricole

Question au Gouvernement n° 199

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

Mme la présidente . La parole est à M. David Guérin.

M. David Guérin . Comme mes collègues du groupe Horizons & indépendants et comme l'ensemble des Français, je suis particulièrement inquiet de la situation dans laquelle se trouvent les agriculteurs. Depuis ce week-end, beaucoup se mobilisent pour faire part de leur désarroi et de leur colère. La plus immédiate de leur crainte est de voir aboutir le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur : les agriculteurs ont le sentiment de servir de variable d'ajustement dans de trop nombreux traités. Monsieur le premier ministre, alors que l'Union européenne se trouve divisée sur la question, vous avez de nouveau rencontré la présidente de la Commission européenne pour lui faire part de la position de la France concernant ce dossier vital pour l'avenir de la première agriculture d'Europe. Face à la juste inquiétude des exploitants concernant ce traité de libre-échange, mais aussi à la suite d'une année de récoltes catastrophiques et d'une crise sanitaire qui décime les élevages, vous avez déclaré faire tout ce que vous pouvez pour que le gouvernement tienne ses engagements et ceux de votre prédécesseur.

Cependant, les agriculteurs estiment que leur profession n'est pas reconnue à sa juste valeur. Le fossé se creuse chaque jour un peu plus entre le monde urbain et les campagnes. La plupart des agriculteurs souffrent également d'un manque de perspectives dans leurs activités et dans les choix à opérer : ils sont sans cesse les victimes des crises et des aléas de toutes sortes et, pour consolider leurs productions ou les adapter à un monde en changement perpétuel, ils ont un besoin urgent de planification. Ils en viennent même à se demander si le pays a encore besoin d'eux. Pouvez-vous faire le point sur la situation et réaffirmer votre soutien aux agriculteurs et votre souhait de mieux reconnaître leur place dans la société ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt* . Le premier ministre, avec qui j'échange constamment à propos de la question agricole, est pleinement mobilisé à mes côtés pour résoudre les problèmes que vous évoquez. Vous avez raison de souligner le désarroi, la colère, l'inquiétude des agriculteurs et leur interrogation fondamentale quant à leur place dans notre pays : au-delà des difficultés conjoncturelles – les crises sanitaire et météorologique, la baisse des rendements à surmonter –, il s'agit d'une crise de sens très profonde.

C'est pourquoi nous devons réaffirmer la considération que nous avons pour le monde agricole, la reconnaissance pour le travail difficile que les agriculteurs accomplissent pour nous nourrir, et la volonté de

construire avec eux l'agriculture de demain, dans un contexte de changement climatique et d'exposition accrue aux accidents météorologiques – le gel, la grêle, le manque ou l'excès d'eau. La place que nous voulons donner aux agriculteurs doit être redéfinie, avec eux. L'agriculture, c'est le drapeau français,...

M. Antoine Léaument . Non !

Mme Annie Genevard, *ministre*une part considérable de notre identité, de nos territoires, de notre économie. Il faut également offrir des perspectives aux jeunes qui souhaitent s'installer. Certains agriculteurs – heureusement pas tous – se trouvent dans un grand état de souffrance, de stress,...

Mme la présidente . Merci, madame la ministre.

Mme Annie Genevard, *ministre*d'interrogation.

Données clés

Auteur : [M. David Guerin](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 199

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 novembre 2024